

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, le 15/12/2025

### Dépassement du paramètre Trihalométhane-THM sur les réseaux d'eau potable de la Comté, Matiti et Sinnamary

L'Agence régionale de santé de la Guyane a finalisé l'analyse des nouveaux contrôles portant sur la présence des Trihalométhanes (THM) sur les réseaux d'eau potable de La Comté, Matiti et Sinnamary. Sur 18 échantillons prélevés, deux analyses se sont révélées non conformes.

Les résultats obtenus sur les réseaux de **Matiti et de Sinnamary étant conformes**, l'alerte est levée pour ces deux secteurs.

Une réunion de coordination associant l'ARS Guyane, la **Communauté d'agglomération du centre littoral (CACL)** et son délégataire, la **Société guyanaise des eaux (SGDE)**, s'est tenue le **15 décembre**, sous l'égide du **préfet de la Guyane**.

Les non-conformités identifiées concernent exclusivement le **réseau de La Comté**, au niveau de l'**unité de distribution de Baduel**.

Sur cette unité, les résultats d'analyses ne font apparaître que **deux points non conformes sur quatre analysés**, ce qui indique que les dépassements observés **ne concernent pas l'ensemble du réseau**.

La CACL et la SGDE poursuivent actuellement leurs investigations afin d'identifier l'origine de ces dépassements localisés et de mettre en œuvre les **mesures correctives appropriées**.

L'ARS Guyane maintient un **suivi renforcé de la situation** et procédera à de **nouveaux contrôles dès lundi prochain**.

#### Contact presse

Emilia ALLES  
Tél : 06.94.28.67.79  
Mél : emilia.alles@ars.sante.fr

56, avenue Alexis Blaise  
C.S 40696  
97336 CAYENNE Cédex